

## Compte-rendu Conseil Communautaire

du lundi 7 janvier 2019.

-La séance du conseil communautaire est ouverte par un mot d'accueil de Christian Nucci qui rappelle la qualité du travail effectué sur la fusion des 2 EPCI par les élus au cours de ces 3 dernières années et exprime le souhait que cette séance se déroule dans les meilleures conditions. Il relève l'exigence d'une recherche du bien public dans toutes les réunions et met en avant les notions de respect et tolérance.

La séance du conseil communautaire est consacrée à l'élection du président, des vice-présidents et des autres membres du Bureau communautaire. Le procès-verbal ci-joint des élections tient lieu de compte-rendu. Il est complété par les déclarations de candidatures au poste de président de Francis Charvet et Isabelle Dugua.

-Lors de la séance Patrick Bediat intervient sur 2 points :

- ✧ Une explication de son vote contre l'intégration dans le Bureau d'un représentant de toutes les communes n'ayant pas un poste de Président ou vice-président. Il expose que la démocratie c'est le débat et que si toutes les communes sont intégrées dans l'exécutif, il n'y aura plus de débat en conseil communautaire, à l'image de ce qui s'est passé dans le précédent conseil communautaire de la CCPR. Il souhaite par ailleurs que les commissions aient un rôle important de proposition afin d'alimenter le débat en conseil communautaire. Francis Charvet exprime une position opposée en exposant les effets positifs d'avoir associé l'ensemble des communes à l'exécutif de la CCPR.
- ✧ Patrick Bediat regrette que l'environnement ne soit affecté qu'à la 10<sup>ème</sup> vice-présidence ; il aurait été plus juste et porteur de placer cette thématique dans les premiers rangs de délégation à proximité de l'économie.

-Sylvie Dezarnaud remercie le Président pour sa proposition de lui confier une vice-présidence mais elle la décline en précisant que la thématique enfance-jeunesse n'est pas celle où elle a le plus de compétence. Elle précise qu'elle sera très active au sein des différentes instances de l'intercommunalité.

-Francis Charvet indique les domaines de compétences qui seront affectés aux 15 vice-présidents :

- 1<sup>er</sup> Vice-président : Christian Nucci - Emploi et Insertion
- 2<sup>ème</sup> Vice-président : Gilles Vial - Economie
- 3<sup>ème</sup> Vice-présidente : Marie-Hélène Vincent - Affaires sociales
- 4<sup>ème</sup> Vice-présidente : Elisabeth Tyrode - Transport

- 5<sup>ème</sup> Vice-présidente : Roberte Di Bin - Logement et gens du voyage
- 6<sup>ème</sup> Vice-président : Vincent Poncin - Equipements communautaires
- 7<sup>ème</sup> Vice-président : Philippe Genty - Aménagement du territoire
- 8<sup>ème</sup> Vice-présidente : Isabelle Dugua - Culture
- 9<sup>ème</sup> Vice-président : Philippe Mignot - Grand Cycle de l'eau
- 10<sup>ème</sup> Vice-président : Luc Satre - Environnement et transition énergétique
- 11<sup>ème</sup> Vice-président : Gilles Bonneton - Sport
- 12<sup>ème</sup> Vice-président : Régis Vialatte - Tourisme
- 13<sup>ème</sup> Vice-présidente : Angeline Apprieux - Enfance jeunesse
- 14<sup>ème</sup> Vice-président : Christian Monteyremard - Voirie
- 15<sup>ème</sup> Vice-président : Claude Lhermet - Communication

Francis Charvet conclut la séance du conseil communautaire par la lecture de la charte de l'élu local.

**Le Président**  
**Francis CHARVET**